

Calendrier de collecte - 2017

Municipalité de
Grand-Métis

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	3	4	5	6	7	
8	9	11	12	13	14	
15	18	19	20	21		
22	23	24	25	26	27	28
29						

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	15	16	17	18		
19	20	22	23	24	25	
26	28					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25
26	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	5	6	7	8	
9	12	13	14	15		
16	17	18	19	20	21	22
23	26	27	28	29		
30						

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	10	11	12	13	
14	15	17	18	19	20	
21	24	25	26	27		
28	29	31				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	7	8	9	10		
11	12	14	15	16	17	
18	21	22	23	24		
25	26	28	29	30		

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	5	6	7	8		
9	10	12	13	14	15	
16	19	20	21	22		
23	24	26	27	28	29	
30						

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
			2	3	4	5
6	7	9	10	11	12	
13	16	17	18	19		
20	21	23	24	25	26	
27	30	31				

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	6	7	8	9	
10	13	14	15	16		
17	18	20	21	22	23	
24	27	28	29	30		

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	10	11	12	13	14	
15	16	18	19	20	21	
22	25	26	27	28		
29	30	31				

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18
19	22	23	24	25		
26	27	29	30			

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16
17	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30
31						

Légende			
	Déchets		Récupération
	Matières organiques		Encombrants

INFO-MUNICIPALE



Mars 2017
Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
Directrice générale / sec. trés.



Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal aura lieu les lundis **3 AVRIL et le 1^{er} MAI 2017** à 19h30 au bureau municipal.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : 8h30 à 12h

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Michel Lagacé	418-775-6485
Agente en milieu rural :	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188

MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS



70, chemin Kempf
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mits.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>



PRÉDICTION DES MARÉES – MARS-AVRIL2017

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
10	00 :24	3.2	18	00 :05	0.9	26	01 :46	3.3	03	01 :20	0.9
10	06 :24	0.7	18	06 :32	3.3	26	07 :46	0.7	03	07 :52	3.6
10	12 :45	3.8	18	12 :50	1.0	26	14 :03	3.8	03	14 :32	0.8
10	19 :10	0.5	18	18 :57	2.8	26	20 :18	0.6	03	20 :35	2.9
11	01 :09	3.4	19	00 :43	1.1	27	02 :24	3.6	04	02 :29	1.1
11	07 :11	0.5	19	07 :18	3.2	27	08 :28	0.4	04	09 :03	3.4
11	13 :29	3.9	19	13 :43	1.2	27	14 :43	3.9	04	15 :54	1.0
11	19 :49	0.4	19	19 :46	2.6	27	20 :54	0.4	04	21 :52	2.8
12	01 :50	3.5	20	01 :31	1.3	28	03 :03	3.9	05	03 :53	1.2
12	07 :53	0.4	20	08 :15	3.0	28	09 :10	0.2	05	10 :22	3.3
12	14 :10	3.9	20	14 :55	1.4	28	15 :24	4.0	05	17 :11	1.0
12	20 :25	0.4	20	20 :50	2.5	28	21 :32	0.2	05	23 :10	2.8
13	02 :28	3.6	21	02 :34	1.4	29	03 :44	4.1	06	05 :15	1.1
13	08 :33	0.3	21	09 :23	2.9	29	09 :54	0.1	06	11 :37	3.4
13	14 :48	3.9	21	16 :18	1.4	29	16 :07	4.0	06	18 :14	0.9
13	20 :58	0.4	21	22 :10	2.4	29	22 :11	0.2	07	00 :16	3.0
14	03 :04	3.7	22	03 :55	1.5	30	04 :26	4.2	07	06 :20	1.0
14	09 :12	0.3	22	10 :38	2.9	30	10 :39	0.1	07	12 :38	3.5
14	15 :25	3.7	22	17 :29	1.3	30	16 :52	3.9	07	19 :04	0.8
14	21 :29	0.5	22	23 :25	2.6	30	22 :52	0.2	08	01 :07	3.2
15	03 :39	3.7	23	05 :15	1.4	31	05 :10	4.2	08	07 :12	0.8
15	09 :50	0.4	23	11 :45	3.1	31	11 :27	0.2	08	13 :27	3.6
15	16 :02	3.5	23	18 :23	1.2	31	17 :40	3.7	08	19 :46	0.7
15	21 :59	0.6	24	00 :23	2.8	31	23 :36	0.4	09	01 :49	3.4
16	05 :14	3.6	24	06 :16	1.2	01	05 :28	4.0	09	07 :57	0.6
16	11 :27	0.6	24	12 :38	3.3	01	12 :20	0.3	09	14 :09	3.7
16	17 :38	3.3	24	19 :05	1.0	01	18 :31	3.4	09	20 :22	0.6
16	23 :31	0.8	25	01 :07	3.0	02	00 :24	0.6	10	02 :26	3.6
17	05 :51	3.5	25	07 :03	1.0	02	06 :51	3.8	10	08 :37	0.5
17	12 :07	0.8	25	13 :22	3.5	02	13 :20	0.6	10	14 :47	3.7
17	18 :16	3.0	25	19 :42	0.8	02	19 :29	3.1	10	20 :54	0.6

Préoccupations liées à la santé

Processus en cinq étapes

Les étapes du changement

Au cours du processus de renoncement au tabac, les fumeurs franchissent habituellement cinq étapes séquentielles, chacune posant des défis particuliers.

1. Pré-contemplation (ne pas songer à arrêter de fumer)

Les gens qui en sont à cette étape ne songent pas vraiment à arrêter de fumer. En effet, si vous les interrogez le moins possible à ce sujet, ils défendront probablement leur choix de fumer. Les tentatives infructueuses pour arrêter de fumer peuvent les avoir découragés ou ils peuvent se croire trop dépendants pour arrêter de fumer. Ces fumeurs ne seront probablement pas réceptifs aux messages sur les bienfaits sur la santé d'arrêter de fumer. Cependant, arrive un moment où une bonne majorité de ces « pré-contemplateurs » commence à y songer.

2. Contemplation (y penser mais ne pas être encore prêt)

Pendant cette étape, les fumeurs songent à arrêter de fumer dans un proche avenir (à peu près six mois ou moins). Ils sont davantage sensibilisés aux conséquences personnelles et voient le tabagisme comme un problème qui doit être réglé. Par conséquent, ils sont plus réceptifs aux messages d'information sur les méfaits du tabagisme et plus aptes à identifier les obstacles qui les empêchent de renoncer au tabac.

3. Préparation (se préparer à arrêter)

À l'étape de la préparation, les fumeurs ont choisi de renoncer au tabagisme et s'approprient à agir. Ils se rendent compte que cesser de fumer comporte plus de « pour » que de « contre » et posent de petits gestes afin de se préparer à arrêter de fumer. Par exemple, pendant les premières étapes de planification, ils réduiront peut-être leur consommation de cigarettes. Ils déclareront « C'est sérieux et il est temps d'agir » et choisiront peut-être une date pour arrêter.

4. Action (arrêter)

Les gens qui en sont à la quatrième étape tentent activement d'arrêter de fumer. Pour se motiver, ils peuvent s'offrir des récompenses à court terme ou, pour obtenir du soutien, demander l'aide de parents, d'amis ou d'autres personnes. Ils renouvellent mentalement leur engagement personnel et consolident des plans d'action pour faire face aux pressions internes et externes susceptibles de provoquer des écarts. C'est au cours de cette étape, qui dure environ six mois, que les ex-fumeurs ont le plus besoin d'aide et de soutien.

5. Consolidation (demeurer un non-fumeur)

Les ex-fumeurs qui en sont à l'étape de la consolidation ont appris à prévoir et à gérer les tentations de fumer et sont en mesure d'utiliser de nouvelles façons de faire face au stress, à l'ennui et aux pressions sociales qui ont fait partie de leur « identité de fumeur ». Bien qu'ils puissent faire une rechute et fumer une cigarette, ils essaient de tirer profit de cet écart afin de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il ne se reproduise plus. Cette façon d'agir leur donne un meilleur sentiment de contrôle et les encourage à demeurer non-fumeur.

Sur la voie de la réussite - Guide pour devenir un non-fumeur



Grand-Métis se joint à la Fête des voisins!



9 mars 2017 - La municipalité de Grand-Métis est heureuse d'annoncer qu'elle participe à la prochaine édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 10 juin. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les uns des autres. Le rôle des municipalités est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux gens d'organiser une fête eux-mêmes avec leurs voisins immédiats.

Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Depuis, le succès de la Fête n'a cessé de croître, le nombre de participants, d'événements et de partenaires augmentant de façon marquée d'une édition à l'autre.

« La Fête des voisins est une occasion pour la population de mieux se connaître et de cultiver le plaisir de vivre ensemble, déclare le maire. Rendez-vous le samedi 10 juin prochain! »

Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc. Plusieurs formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour trouver des suggestions d'activités à faire : www.fetedesvoisins.qc.ca.

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins ! La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

Renseignements : Chantal Tremblay (418) 775-6485

Le Mot **vert** du mois

« Le plastique, c'est pratique puis ça se recycle! »

Bonjour à toutes et tous,

En début d'année, nous avons fait l'annonce que **le plastique 6 rigide est maintenant accepté dans le bac bleu**. Mais, à quoi servent ces numéros sur les contenants de plastique ? Ils font partie du Système de codage SPI d'identification des résines et permettent de faciliter le tri et le recyclage. Voici ce que représentent les numéros et leur utilisation dans la vie courante :

1 - Polytéréphtalate d'éthylène (PETE ou PET) : bouteilles d'eau, de jus, de boissons gazeuses. Il faut environ 1,9 kg de pétrole brut pour obtenir 1 kg de ce plastique !

2 - Polyéthylène haute densité (HDPE ou PEHD) : Bouteilles de savon à lessive et de shampoing, contenants de lait ou de jus, sacs d'emplètes.

3 - Polychlorure de vinyle (PVC ou V) : Principalement utilisé en construction, menus objets et contenants non-alimentaires.

4 - Polyéthylène basse densité (LDPE ou PEBD) : Sacs d'emplètes, à ordures et à pain, pellicules d'emballage, pellicules extensibles. Les applications en tant que films représentent environ 70 % en tonnage de son marché total.

5 - Polypropylène (PP) : Contenants de yogourt et de margarine, bouchons pour bouteilles. Résistant aux graisses et à la chaleur, il est idéal pour les contenants alimentaires allant au lave-vaisselle et même dans nos billets de banque !

6 - Polystyrène (PS) : Au Québec, 17 000 tonnes de ce plastique sont générées chaque année, mais seulement 15 % est récupéré. Sa grande qualité, sa légèreté, est son pire défaut, car son faible ratio poids/volume augmente les frais de transport pour le recyclage. Il se divise en deux catégories :

- **Rigide** : Couverts de verre à café, pots de yogourt, petits contenants de lait et beurre, dômes transparents à pâtisserie, assiettes et ustensiles en plastique rigide.
- **Expansé** (Styromousse ou *styrofoam*) : Seul non accepté dans la collecte du bac bleu, il est composé à 90 % d'air et sert pour les barquettes alimentaires, emballages antichocs et panneaux d'isolation.

7-Autres plastiques (PC ou OTHER) : Utilisé dans divers contenants, sous diverses appellations.

N'oubliez pas de vider et rincer vos contenants souillés avant d'en disposer à la récupération dans le bac bleu afin d'éviter toute contamination et que chaque matière doit être séparée (ex. : retirer le couvercle en plastique d'un verre en carton). D'ici le prochain Mot **vert**, portez-vous bien et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions !

Vincent Dufour, coordonnateur

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél. : 418-775-8445, poste 1138, Courriel: matresi@mitis.qc.ca



Société
d'aide au développement
de la collectivité
DE LA MITIS

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

«Embarquons en classe affaires !»

Mont-Joli, le 13 février 2017 – La Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de La Mitis invite toute la communauté des affaires à son **vingtième souper-échange «Bon climat des affaires»** le mercredi 22 mars de 17h à 21h au Centre colombien à Mont-Joli.

Au fil des ans, ce souper est devenu l'un des rassemblements les plus importants d'entreprises mitissiennes et une occasion pour elles de se démarquer et de créer de nouveaux liens d'affaires. En plus de moments réservés au réseautage, une conférence présentée en partenariat avec Innov & Export PME permettra de découvrir des moyens concrets d'innover dans notre milieu. Les conférenciers, **MM. Yves Poirier**, ingénieur, et **Jean-François Gaudette**, président de **Lean Développement & Solutions** ont tous deux une grande expérience de mise en place de changements structurels en entreprises.

Pour souligner cette vingtième édition, la SADC de La Mitis prépare un concept original qui saura marquer les esprits et inciter à se projeter dans une Mitis fière de ses potentiels. C'est d'ailleurs **Stéphanie Pelletier**, auteure d'ici bien connue, qui assurera l'animation de la soirée. De plus, des **prix de présence** bien spéciaux seront tirés au sort le soir de l'événement.

Pour connaître toutes les informations sur les modalités d'inscription, rendez-vous au www.sadcmity.ca ou encore rejoignez Lysane Picker-Paquin au 418-775-4619, poste 206 / communications@sadcmity.ca.

Le 22 mars, c'est l'occasion de rencontrer d'autres entrepreneurs et entrepreneures d'ici pour échanger et surtout, stimuler le développement de notre communauté !

- 30 -

p.j. photos pour publications

Source : Lysane Picker-Paquin
Coordonnatrice communications & événements
communications@sadcmity.ca
418-775-4619 poste 206

Découvrez les jardins l'hiver - 11 et 12 mars 7e édition des Plaisirs d'hiver aux Jardins de Métis

C'est avec un grand plaisir que Les Jardins de Métis renouvèlent leur activité hivernale **Plaisirs d'hiver**, le **samedi 11 mars et le dimanche 12 mars, de midi à 16 h**. Le site sera accessible aux visiteurs qui auront l'occasion de découvrir la beauté des jardins l'hiver.

Comme chaque année, des sentiers seront balisés et un circuit vous sera proposé afin de pouvoir pratiquer aisément la raquette. Un sentier un peu plus long et un peu plus sportif mènera à l'embouchure de la rivière Mitis. Des raquettes seront disponibles (quantité limitée) grâce à un partenariat avec **l'École Metis Beach School. Héritage Bas-Saint-Laurent** (HLSL) collabore annuellement à *Plaisirs d'hiver* afin de promouvoir les saines habitudes de vie et de permettre aux résidents de la région, francophones et anglophones, de passer un moment actif en famille! La sécurité des sentiers et du stationnement sera assurée par les bénévoles de **La Boussole** – Recherche et sauvetage en forêt de La Mitis. **Aire d'animation** : BBQ du Meilleur pour la faim, chocolat chaud, petits plaisirs sucrés, feux et musique

Initiation à l'ornithologie : À l'initiative du Parc de la rivière Mitis, l'activité se déroulera le dimanche de 10 h à 12 h dans les Jardins en collaboration avec M. Jacques Larivée du Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent. Sur réservation seulement (inscription limitée - contactez-nous au 418 775-2222). Surveillez notre site internet, d'autres activités s'ajouteront dans les prochaines semaines.

Coût : 2,50\$ par adulte, enfant de 13 ans et moins gratuit.

PROGRAMMATION | ACTIVITÉS SPÉCIALES !

Samedi 11 mars : Initiation à l'ornithologie. À l'initiative du Parc de la rivière Mitis, l'activité se déroulera dans les Jardins en collaboration avec M. Jacques Larivée du Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent. De 10 h à 12 h, rendez-vous dans le stationnement des Jardins de Métis à 10 h. Sur réservation seulement (inscription limitée - contactez-nous au 418 775-2222 ou à info@jardinsdemetis.com).



Dimanche 12 mars : Promenade en traîneau à chien.

Ces promenades seront coordonnées par Pascal Paquet d'**Aventure pattes blanches** de Saint-Ulric-de-Matane. Rendez-vous de 12h30 à 15h au Pré fleuri (près des bureaux administratifs). **Activité gratuite, contribution volontaire.**

MOTS MASQUÉS

Rayer dans la grille tous les mots de la liste ci-dessous. Ces mots sont toujours inscrits en ligne droite, horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers. Quand ce sera fait, il vous restera 10 lettres : assemblées, vous découvrirez le nom de celui qui arpente les sentiers...

N	O	I	T	I	S	O	P	X	E	T	E	L	L	I	U	J	E	U
B	O	N	J	O	U	R	H	I	R	O	N	D	E	L	L	E	O	A
A	L	I	L	C	H	A	N	T	B	R	O	N	Z	E	R	D	P	E
R	N	E	T	E	A	E	R	I	O	M	E	M	A	O	U	T	L	S
A	I	C	U	A	I	N	S	T	A	N	T	A	R	O	O	N	A	I
L	E	D	I	N	I	T	T	I	A	N	E	E	D	N	A	L	G	O
T	N	A	M	E	R	C	N	O	A	V	I	G	N	O	B	L	E	T
I	R	O	R	O	N	E	O	T	N	F	E	S	T	I	V	A	L	I
T	E	L	T	E	L	S	I	S	O	N	E	N	U	A	J	N	S	D
U	Z	N	O	C	V	B	O	I	S	R	I	S	I	O	L	I	R	E
D	U	N	E	V	A	A	N	C	H	A	L	E	U	R	A	U	I	V
E	L	I	O	H	N	P	R	A	I	R	I	E	R	L	I	R	A	E
E	S	I	O	H	C	E	N	B	A	I	G	N	A	D	E	C	N	R
R	L	I	B	E	R	T	E	E	S	N	E	P	E	V	A	G	X	S
E	L	A	C	S	E	U	C	E	B	R	A	B	E	N	O	R	U	O
I	O	M	B	R	E	N	I	M	E	H	C	R	C	G	E	I	E	I
V	U	N	I	V	E	R	S	P	L	U	I	E	R	U	E	L	F	R
I	U	V	I	G	N	E	U	Q	I	T	S	U	O	C	A	L	A	E
R	E	L	A	X	A	T	I	O	N	N	O	T	A	H	C	O	R	R
A	N	I	S	S	E	D	A	L	A	B	G	O	L	F	E	N	T	I
F	R	U	S	N	A	T	A	T	I	O	N	P	L	A	I	S	I	R
T	R	O	S	E	U	Q	I	S	U	M	I	O	A	M	I	S	U	
I	L	O	T	N	O	L	L	I	P	A	P	E	C	N	O	J	A	O
N	R	S	T	I	U	P	I	S	C	I	N	E	L	A	G	O	N	S
G	R	E	N	O	U	I	L	L	E	G	A	L	L	I	U	Q	O	C

ACOUSTIQUE
ALTITUDE
AMIS
ANCIENS
AOUT
ARTISAN
ASSOCIATION
AVENIR
BAIGNEUR
BALADE
BARBECUE
BISTROT
BLEU
BOIS
BONJOUR
BOURGOGNE
BRAVER
BRONZER
CAMP
CANTONNIER
CHALEUR
CHANT
CHATON
CHEMIN
CHENE
COQUILLAGE

Jeu créé par <http://nounoubricabrac.centerblog.net/>

CREMANT	FLEUR	LAGON	PENSEE	SIECLE
DESSIN	FOIN	LEZARD	PINGPONG	SOLEIL
DEVERSOIR	GLANDEE	LIBERTE	PISCINE	SOURIRE
DOMAINE	GOLFE	LOISIRS	PLAGE	SURF
DOUDOU	GRENOUILLE	LUZERNE	PLAISIR	TENTE
DRUIDE	GRILLON	MEMOIRE	PLUIE	UNIVERS
DUNE	HABITANT	MER	POESIE	UTOPIE
ECHO	HIRONDELLE	MUSIQUE	PRAIRIE	VACANCES
EDITO	ILOT	NATATION	PUITS	VIGNE
ENVOL	INSTANT	OCEAN	RAFTING	VIGNOBLE
ESCALE	JAUNE	OISEAU	RELAXATION	VOILE
EXPOSITION	JEU	OMBRE	REVERIE	ZOO
FESTIVAL	JONC	PALAIS	RIVIERE	
FEUX	JUILLET	PAPILLON	ROSEE	

... Sylvie

Réponse : RANDONNEUR

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

CARNAVALS 2017 - MERCI !

Wow!
Quatre belles fins de semaine de Carnaval qui viennent de se terminer.

Félicitations et un énorme merci au Comité organisateur du Carnaval de Saint-Octave-de-Métis, à l'Association Sportive de Padoue ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont apporté leur aide!

Quatre fins de semaine, 12 journées d'activités, 4 soirées, 4 tournois sportifs, plus de 700 déjeuners servis et bien plus!

Merci à tous les participants!

Merci

ÉVÉNEMENTS À VENIR :

23 février : atelier culturel pour les aînés.

27 février : conférence de Sonia Savard sur le transport collectif (TAC de la Mitis)

3 mars : soirée jeunesse à la patinoire de Saint-Octave-de-Métis.

4 mars : voyage organisé au Village vacances Valcartier.

6 au 10 mars : camp de jour de la relâche pour les 5-12 ans.

10 mars : Soirée cinéma

12 mars : atelier culturel pour les jeunes et adolescents – création de bandes dessinées avec VoRo.

18 mars : atelier culturel familial avec Benoît Rochette.

POUR INFORMATION :

Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

SOIRÉE DANSANTE AVEC JEAN-CLÉMENT LAVOIE

Soyez des nôtres le 18 mars prochain à compter de 20 h 30 au Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis pour la première soirée dansante organisée par les Blés d'Or de la Métis. Coût d'entrée : 3\$ / personne.

Pour information, communiquez avec Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

IL EST MAINTENANT TEMPS DE VOUS INSCRIRE À CES DEUX ACTIVITÉS!

PROJET THÉÂTRE

Avec Stéphanie Pelletier.
Du 14 mars au 6 juin
Tous les mardis soirs, 18 h à 20 h
à l'École du Sommet, Padoue
60 \$ / personne // 12 cours
Minimum de 8 inscriptions (10 ans et plus)

Info et inscription :
Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684

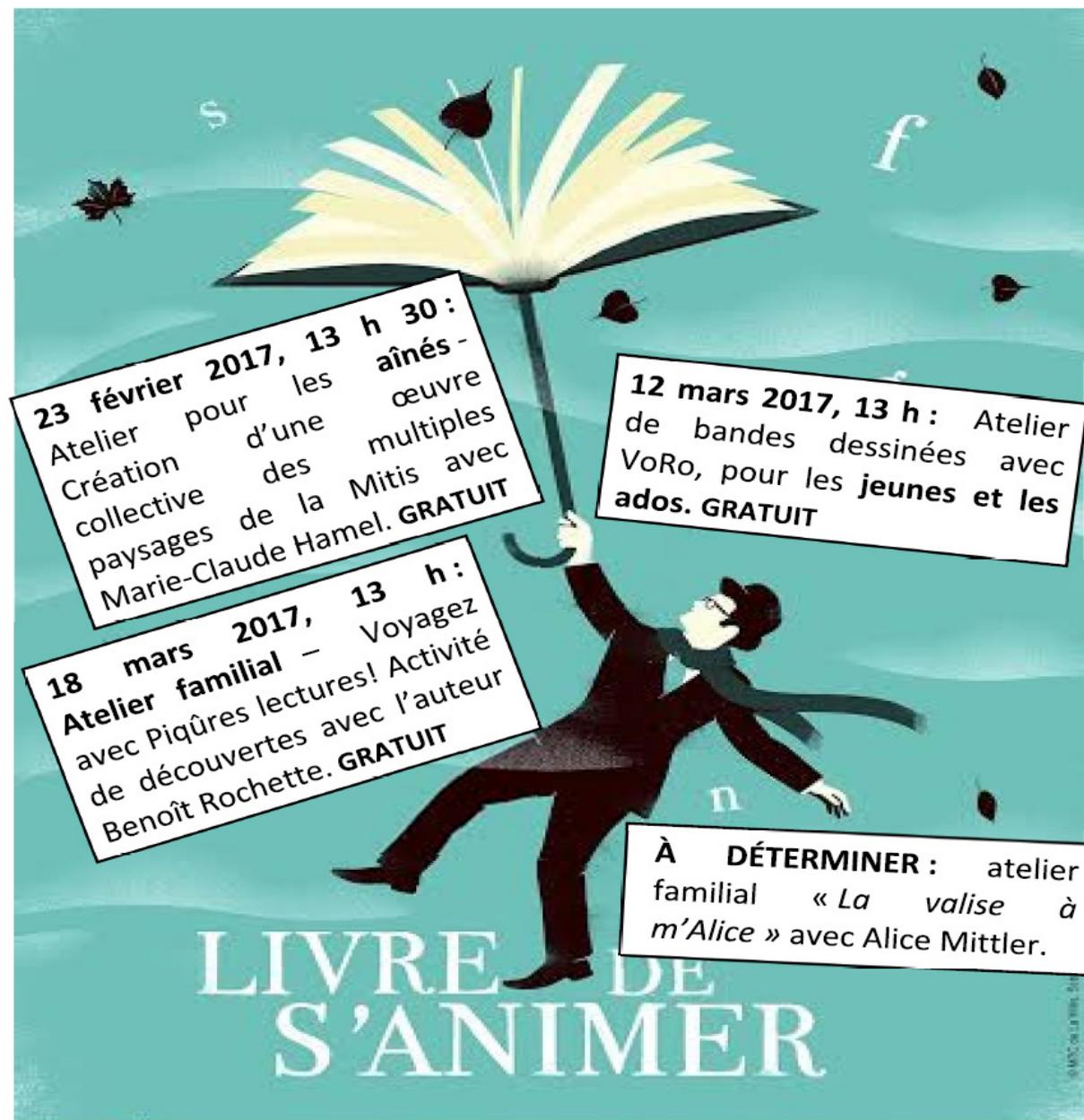
MÉLI-MÉLO SPORTIF

Initiation à différents sports.
Tous les mercredis de 15 h 15 à 17 h.
du 22 mars au 24 mai.
au gymnase de l'École de Padoue.
Transport en autobus fourni pour l'aller
SEULEMENT.

30\$ / enfant // 10 cours
Minimum de 10 jeunes pour la réalisation de l'activité.

OUVERT À TOUS LES JEUNES DE 5 À 12 ANS

Pour information et inscription :
Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684



23 février 2017, 13 h 30 :
Atelier pour les aînés -
Création collective d'une œuvre
des multiples paysages de la Mitis avec
Marie-Claude Hamel. **GRATUIT**

12 mars 2017, 13 h : Atelier
de bandes dessinées avec
VoRo, pour les jeunes et les
ados. **GRATUIT**

18 mars 2017, 13 h :
Atelier familial - Voyagez
avec Piqûres lectures! Activité
de découvertes avec l'auteur
Benoît Rochette. **GRATUIT**

À DÉTERMINER : atelier
familial « La valise à
m'Alice » avec Alice Mittler.

LIVRE DE S'ANIMER

AU BUREAU MUNICIPAL DE GRAND-MÉTIS (70, CHEMIN KEMPT)



SUIVEZ-NOUS :
Service des loisirs intermunicipal de Padoue, St-Octave-de-Métis et Grand-Métis

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :

JOSY-ANNE BÉRUBÉ AU 418 732-6684

C'EST GRATUIT!